



RÈGLEMENT DE COMPÉTITION SPORTIVE

CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL JUNIORS

1 - DEFINITION

Le championnat de France individuel juniors permet aux jeunes de moins de 20 ans, de se sélectionner pour les compétitions internationales de leur catégorie d'âge.

Le championnat de France est obligatoire et décisif pour les sélections internationales

Il permet de décerner le titre de champion de France juniors, il détermine le classement des 32 premiers juniors.

2 - SEXE : Féminin et Masculin

3 - ANNEES DE NAISSANCE : juniors (cf. tableau récapitulatif des contrôles d'engagements)

4 - NATIONALITE : Française et étrangère telle que définie dans le code sportif

5 - GRADES – LICENCE – PASSEPORT – CERTIFICAT MEDICAL

– Ceinture verte minimum

– Deux années de licence F.F.J.D.A., dont celle de l'année en cours.

– Passeport de moins de 8 ans (une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée)

– Certificat médical obligatoire mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du Judo, Jujitsu, en compétition datant de moins d'un an.

6 - PARTICIPANTS

Ouvert à tous les licenciés de la F.F.J.D.A

7 - CATEGORIES DE POIDS

Féminines : – 44 Kg ; – 48 kg ; – 52 kg ; – 57 kg ; – 63 kg ; – 70 kg ; – 78 kg ; + 78 kg

Masculins : – 55 kg ; – 60 kg ; – 66 kg ; – 73 kg ; – 81 kg ; – 90 kg ; – 100 kg ; + 100 kg

Nota : Les athlètes qui auront changé de poids entre deux niveaux de sélection seront autorisés jusqu'au tirage au sort à combattre dans la catégorie supérieure (descente de poids non autorisée).

8 - ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de la F.F.J.D.A.

Chaque participant doit se munir d'une ceinture rouge personnelle.

9 - TEMPS DU COMBAT : Féminines et Masculins 4 minutes

Récupération : dix minutes obligatoires entre deux combats

10 - FORMULE DE COMPETITION

Tableaux à double repêchage - « Coach » autorisé

11 - EPREUVES DE SELECTION

Départementale sur engagement

Régionale sur sélection départementale

1/2 finale sur sélection régionale

Nationale sur sélection à partir des 1/2 finales

* voir tableau des quotas et bonus

et les 6 premiers de la liste de classement des tournois labellisés

12 - RELATION GRADES CHAMPIONNATS

La relation grades championnats est appliquée



RÈGLEMENT DE COMPÉTITION SPORTIVE

CIRCUIT DE QUALIFICATION JUNIORS

1 - DEFINITION

Ces tournois servent de circuit de classement pour une qualification aux championnats de France. Ce sont essentiellement des tournois de formation et d'entraînement.

2 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

- être de la catégorie juniors,
- ouvert à tous selon les conditions générales.

3 - TOURNOIS LABELLISES (liste et calendrier sur le site Internet fédéral [www.ffjudo.com/infos fédérales](http://www.ffjudo.com/infos_federales))

4 - SEXE : féminin/masculin

5 - NATIONALITE : Française et étrangère (et dans ce cas, sans classement pour les étrangers non résidents licenciés à une fédération étrangère).

6 - GRADES – LICENCES – PASSEPORT – CERTIFICAT MEDICAL

Règlementation en vigueur pour les licenciés F.F.J.D.A.

Passeport national ou carte d'identité pour les judoka étrangers autorisés par la Fédération

Certificat médical obligatoire mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du Judo, Jujitsu, en compétition datant de moins d'un an.

7 - CATEGORIES DE POIDS

Catégories de poids officielles de la F.F.J.D.A.

Pas de surclassement de poids possible

Un junior qualifié peut monter de catégorie de poids (jusqu'au tirage au sort) pour le championnat de France.

8 - ARBITRAGE : Règles d'arbitrage de la F.F.J.D.A.

Chaque participant doit se munir d'une ceinture rouge personnelle.

9 - TEMPS DE COMBAT : 4 minutes féminin et masculin

Récupération de 10 minutes obligatoires entre deux combats.

10 - FORMULE DE COMPETITION

moins de 8 combattants : poules et tableau final

de 8 à 16 combattants : tableau double repêchage ou poules + tableau à double repêchage

de 17 à 64 combattant maximum : tableau à double repêchage

coach autorisé

11 - QUALIFICATION

A l'issue de ces tournois, les 6 premiers de chaque catégorie de poids du classement junior sont qualifiés pour le championnat de France junior individuel de la saison en cours. Les athlètes qualifiés sont autorisés à participer interrégions juniors, dans ce cas, ils perdent le bénéfice de leur qualification au championnat de France.

12 - CLASSEMENT

Il sera établi selon le barème de points ci-dessous

Place	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	5 ^e	7 ^e
Points	10	7	5	3	1

Seules les 3 meilleures performances seront retenues pour le classement final. Pour départager les ex aequo en cas d'égalité de points, il sera tenu compte du nombre de médailles d'or ; si nécessaire du nombre de médailles d'argent puis de bronze. Les judoka étrangers n'apparaîtront pas dans le classement.

13 - TETES DE SERIE : 4 premiers du classement par catégorie de poids

14 - RELATION GRADES CHAMPIONNATS

La relation grades championnats est appliquée.